

Racine renforce son département Immobilier avec l'arrivée de Louise Duvernois en qualité de Counsel

Racine Paris renforce son équipe Immobilier avec l'arrivée de Louise Duvernois en qualité de Counsel. L'équipe est désormais composée de 16 avocats, dont 4 associés : Nicolas Boytchev, Carol Santoni, Jean-Philippe LORIZON et Nelson Segundo.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2008, Louise Duvernois conseille des fonds d'investissement et des investisseurs institutionnels dans le cadre de leurs acquisitions ou cessions immobilières ainsi que d'importants acteurs du secteur immobilier français en matière de baux commerciaux. Elle conseille par ailleurs les maîtres d'ouvrages ou promoteurs dans la rédaction et la négociation de leurs contrats de promotion immobilière et possède une expertise en matière de contentieux immobiliers de droit privé.

Louise a débuté sa carrière chez Gide Loyrette Nouel en 2008, avant de rejoindre l'équipe Immobilier de White&Case en 2012 où elle a exercé pendant 7 ans.

Agée de 35 ans, Louise est titulaire d'un Master II de droit Immobilier et de la construction de l'Université Paris II Panthéon-Assas ainsi que d'une Maîtrise de droit des affaires et d'un Magistère international d'études juridiques appliquées avec une spécialisation en droit allemand de l'Université Paris X Nanterre.

L'équipe Immobilier de Racine Paris intervient tant en conseil qu'en contentieux pour d'importantes sociétés du secteur immobilier, de l'industrie et des services. Elle accompagne ses clients à chaque phase de leurs opérations, que ce soit en matière de promotion construction, urbanisme, acquisition, négociation de baux, financement, fiscalité et gestion locative, avec le souci constant d'apporter des solutions pragmatiques, adaptées et innovantes.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 230 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.